



2018/2046(BUD)

31.8.2018

AVIS

de la commission des affaires économiques et monétaires

à l'intention de la commission des budgets

sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2019
(2018/2046(BUD))

Rapporteur pour avis: Luděk Niedermayer

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des affaires économiques et monétaires invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. demande que le budget 2019 porte avant tout sur les priorités définies dans le cadre du Semestre européen et dans les résolutions du Parlement européen, et réponde aux principales préoccupations des citoyens de l'Union, préoccupations qui relèvent totalement ou partiellement de la compétence de l'Union et sont définies par exemple dans l'Eurobaromètre 2018, selon lequel les questions les plus pressantes ont notamment trait à la sécurité et à la défense;
2. souligne que promouvoir une croissance et un développement économiques durables et socialement équilibrés et, parallèlement, mener des réformes structurelles visant à moderniser les économies européennes, favoriser la convergence entre les régions de l'Union et lutter contre le chômage des jeunes font partie des actions urgentes à entreprendre, de même que le ralentissement du changement climatique, le respect de l'environnement et la protection de la biodiversité, la réduction des inégalités et le financement des politiques en matière de migration, d'asile et de réfugiés; insiste sur l'importance que revêtent les objectifs de développement durable pour surmonter ces problèmes;
3. rappelle que le budget de l'Union est fondamentalement un budget d'investissement;
4. insiste sur l'importance d'affecter des ressources suffisantes à la coordination et à la surveillance des politiques macroéconomiques; souligne qu'il convient de continuer à communiquer de manière transparente et à sensibiliser les citoyens et les parties prenantes en ce qui concerne l'avenir de l'Union économique et monétaire, y compris de l'euro;
5. souligne l'importance du rôle joué par les autorités européennes de surveillance (AES) pour développer une véritable stratégie européenne en matière de surveillance financière, encourager la convergence en matière de surveillance et favoriser l'application cohérente du droit de l'Union et une meilleure coordination des autorités nationales, ainsi que pour assurer la stabilité financière, un meilleur fonctionnement des marchés financiers et la protection des investisseurs de détail et des consommateurs; invite la commission des budgets à veiller à l'allocation de ressources suffisantes, ce qui permettra aux AES, lorsque l'utilisation des ressources sera pleinement rationalisée, de disposer du personnel adéquat et de systèmes informatiques sûrs et efficaces, en tenant dûment compte du nombre toujours croissant de tâches confiées aux AES;
6. souligne que le Brexit et la relocalisation de l'Autorité bancaire européenne (ABE) ne doivent pas perturber le travail de celle-ci; souligne l'importance de finaliser de toute urgence la législation correspondante afin de permettre, grâce à un délai suffisamment long, une relocalisation peu coûteuse; insiste pour que les prochaines législations en la matière respectent pleinement le rôle du Parlement européen dans les procédures qui aboutiront à d'éventuelles installations et relocalisations d'agences européennes;

7. constate que l'augmentation potentiellement importante de l'état prévisionnel des AES pour 2019 est due principalement aux nouvelles missions proposées dans le réexamen des AES ainsi que dans d'autres dossiers législatifs faisant actuellement l'objet de négociations; insiste toutefois sur la transparence totale au sujet de la répartition de ces ressources financières supplémentaires; est d'avis que des lignes budgétaires conditionnelles devraient être ajoutées afin de couvrir les coûts engendrés, dont les fonds ne seraient débloqués qu'une fois la législation adoptée; signale que ce mode de financement s'appliquera jusqu'à l'adoption et la mise en place d'un nouveau mécanisme de financement;
8. insiste sur l'importance de terminer la révision du règlement instituant les AES avant la fin de la huitième législature du Parlement européen, de manière à introduire, en fonction de l'évolution du champ d'application de la surveillance institutionnelle, la possibilité de fixer des redevances calibrées, appropriées et proportionnées pour les acteurs du marché, qui remplacent partiellement les contributions des autorités nationales compétentes sans compromettre parallèlement l'indépendance des AES;
9. souligne que les AES devraient sans cesse chercher à accroître leur efficacité, sans néanmoins compromettre la qualité de leur travail, en mettant l'accent sur la réévaluation permanente des méthodes de travail, sur le transfert de savoir-faire, sur l'apport d'autres formes d'assistance mutuelle entre les AES et sur l'utilisation efficace des ressources humaines et financières; rappelle que les AES doivent s'en tenir strictement au mandat que le législateur européen leur a confié et ne doivent pas chercher à l'élargir de facto;
10. estime que le budget 2019 doit consacrer davantage de ressources à l'accueil et à l'assistance des réfugiés et des migrants, notamment en faveur des États membres qui se situent au sud et à l'est de l'Union ou qui s'acquittent actuellement de leurs engagements en la matière;
11. insiste sur la nécessité de garantir que des ressources suffisantes sont allouées aux fins du soutien de l'action de l'Union dans la lutte contre la planification fiscale agressive, la fraude fiscale et l'évasion fiscale.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

Date de l'adoption	29.8.2018
Résultat du vote final	+: 42 -: 6 0: 2
Membres présents au moment du vote final	Hugues Bayet, Pervenche Berès, David Coburn, Thierry Cornillet, Markus Ferber, Jonás Fernández, Neena Gill, Roberto Gualtieri, Brian Hayes, Danuta Maria Hübner, Petr Ježek, Barbara Kappel, Wolf Klinz, Georgios Kyrtos, Philippe Lamberts, Sander Loones, Bernd Lucke, Olle Ludvigsson, Ivana Maletić, Gabriel Mato, Costas Mavrides, Alex Mayer, Caroline Nagtegaal, Luděk Niedermayer, Stanisław Ożóg, Dimitrios Papadimoulis, Dariusz Rosati, Pirkko Ruohonen-Lerner, Anne Sander, Alfred Sant, Martin Schirdewan, Peter Simon, Paul Tang, Ramon Tremosa i Balcells, Ernest Urtegasun, Marco Valli, Tom Vandenkendelaere, Miguel Viegas, Jakob von Weizsäcker, Marco Zanni
Suppléants présents au moment du vote final	Simona Bonafè, Andrea Cozzolino, Ashley Fox, Ramón Jáuregui Atondo, Danuta Jazłowiecka, Rina Ronja Kari, Thomas Mann, Siegfried Mureşan, Andreas Schwab, Tibor Szanyi

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL
EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

42	+
ALDE	Thierry Cornillet, Petr Ježek, Wolf Klinz, Caroline Nagtegaal, Ramon Tremosa i Balcells
ECR	Ashley Fox, Sander Loones, Bernd Lucke, Stanisław Ozóg, Pirkko Ruohonen-Lerner
PPE	Markus Ferber, Brian Hayes, Danuta Maria Hübner, Danuta Jazłowiecka, Georgios Kyrtos, Ivana Maletić, Thomas Mann, Gabriel Mato, Siegfried Mureşan, Luděk Niedermayer, Dariusz Rosati, Anne Sander, Andreas Schwab, Tom Vandenkendelaere
S&D	Hugues Bayet, Pervenche Berès, Simona Bonafè, Andrea Cozzolino, Jonás Fernández, Neena Gill, Roberto Gualtieri, Ramón Jáuregui Atondo, Olle Ludvigsson, Costas Mavrides, Alex Mayer, Alfred Sant, Peter Simon, Tibor Szanyi, Paul Tang, Jakob von Weizsäcker
VERTS/ALE	Philippe Lamberts, Ernest Urtasun

6	-
EFDD	David Coburn
ENF	Marco Zanni
GUE/NGL	Rina Ronja Kari, Dimitrios Papadimoulis, Martin Schirdewan, Miguel Viegas

2	0
EFDD	Marco Valli
ENF	Barbara Kappel

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention